

EQUIPEMENT À PRÉVOIR

- ♦ Chaussures de marche montantes, guêtres et bâtons ;
- ♦ Sac à dos et nécessaire à pique-nique, gourde d'eau ;
- ♦ Sac de voyage, vêtements chauds et cape de pluie ;
- ♦ Lunettes de soleil, chapeau crème solaire et pour la traversée des grèves au Mont : short, bouteille d'eau, sac plastique, serviette et change ;
- ♦ Pharmacie et trousse de secours personnelles, gel hydroalcoolique ;
- ♦ À emporter : licence FFRandonnée 2025/2026, carte vitale et mutuelle santé.

DÉPLACEMENT – ACCÈS À HAUTEVILLE-SUR-MER

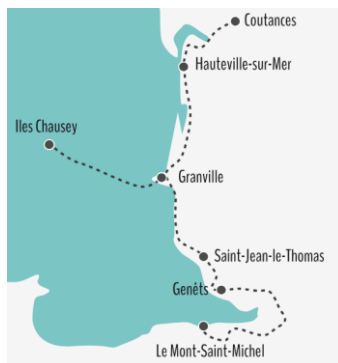
Possibilité de covoiturage avec contribution aux frais (voyage A/R, trajets sur place et coût du stationnement s'il y a lieu).

Par route : 270 km via N154 Louviers, A13 Caen périphérique sud vers le Mont St-Michel, A84 sortie 37 puis D33 direction Granville...

En train : gare de Coutances à 12 km.



Véronique en épi



Salicorne

Intervenants et partenaires

ORGANISATEUR



EVREUX

Nature et Sentiers

Comptoir des Loisirs
11 rue de la Harpe
27000 EVREUX

Association affiliée à FFRandonnée et CDRP27
Agrément Jeunesse et Sports N°27905324
Immatriculation Tourisme N°075100382
N° SIRET : 4481176594 00019 - Code APE : 9312Z
Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

Assurance R.C.P

WTW France – Tour Hekla
52 avenue du Général de Gaulle
CS10427
92800 Puteaux
Contrat N° : 41789295M /0002

Garantie financière GROUPAMA

Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Contrat N° : 4000716162/0



Association Nature et Sentiers
affiliée à :



les chemins, une richesse partagée
Eure

Du samedi 9 mai au samedi 16 mai 2026

*Nature et Sentiers vous propose
un séjour de randonnée dans la Manche,
autour de "Hauteville-sur-Mer"*

Semaine organisée par Philippe et Anne-Marie

Cette escapade iodée vous fera découvrir la belle **Côte des Havres, le Mont Saint-Michel et sa baie** et les **Îles Chausey**. Entre plages et bocage, dunes et herbus, vous traverserez des sites classés, arpenterez le GR223 en quête de magnifiques paysages. Sur des falaises couvertes de landes, d'ajoncs et de bruyères, vous pourrez parcourir le "plus beau kilomètre de France"... Itinéraires en boucle sans dénivelé cumulé important (≤ 300 m/j), modifiables selon les conditions locales par votre guide Philippe.

Nombre maximum de participants : 11 + 2 animateurs.

TARIF DU SÉJOUR EN PENSION COMPLÈTE : 495,00 €

RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

**Samedi 9 mai 2026 à partir de 16 heures au village-vacances « Azureva »
30 Avenue des Sports Hauteville-sur-Mer (50590).**



(d'après FFRandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Janv 2024).

IMPORTANT

- ♦ Lire attentivement la "notice d'information séjours", jointe à ce descriptif.

SEMAINE À 495,00 €

Ce prix comprend :

- ♦ la pension complète au Village vacances, logement de plain-pied 2 personnes, avec 2 chambres individuelles **ou** avec 1 chambre pour un couple ;
- ♦ toilettes et salle de bain séparées ; lit fait à l'arrivée, linge de toilette fourni ;
- ♦ les 7 petits déjeuners et pique-niques, 7 dîners sous forme de buffet vin inclus ;
- ♦ les 2 traversées AR → Granville-Îles Chausey en bateau (35 €) et → Mont Saint-Michel-Tombelaine à pied par les grèves avec un guide agréé (15 €) ;
- ♦ l'apéritif de Bienvenue, les frais de dossier, pot de fin de séjour et taxe ;
- ♦ la contribution à l'Immatriculation Tourisme fédérale (6,00 €) ;
- ♦ l'accompagnement des randonnées par 2 animateurs de l'association.

Première prestation : dîner du samedi 9 mai 2026.

Dernière prestation : pique-nique du samedi 16 mai.

Ce prix ne comprend pas :

- les frais de déplacement (voyage AR, trajets sur place et stationnement) ;
- les primes d'assurances facultatives proposées par WTW France (option 1 annulation / interruption de séjour : 29 € – option 2 bagages : 6,52 €) ;
- tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris" dans le tarif.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Bulletin d'inscription joint à retourner avant le 15 décembre 2026.

Règlement par **2 chèques** à l'ordre de Nature et Sentiers :

- un **1^{er} chèque d'acompte** d'un montant de **195,00 € + prix des assurances** éventuelles facultatives, **encaissé dès réception de toutes les inscriptions** ;
- un **2^e chèque de solde** de **300,00 €**, **encaissé un mois avant le départ**.

Conditions d'annulation, hors garanties assurances

En cas de désistement sans place cédée à un autre participant, des frais seront retenus par Nature et Sentiers (contribution EIT, forfait animateurs...) et par l'hébergeur appliquant les règles suivantes selon la date d'annulation :

- jusqu'à J-60 **avant le début du séjour** : 5 % sur le prix total du séjour ;
- entre 59 et 30 jours : 15 % du montant ; entre 29 et 15 jours avant : 30 % ;
- à partir de 7 jours et moins avant le début du séjour ou interruption : 100%.

Réunion préparatoire au séjour le samedi 28 mars 2026 à 14 h 30
Amicale Laïque de Saint-Michel à Evreux.

(d'après FFrandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Janv 2024).

VOTRE PROGRAMME DANS LE SUD-MANCHE

Six jours de randonnées en étoile autour de Hauteville-sur-Mer, charmante station balnéaire située sur le littoral du Cotentin à ... 30 m d'altitude !

1. **Samedi 9 mai 2026.** Voyage jusqu'à Hauteville-sur-Mer. Accueil à partir de 16 heures au Village Vacances Azureva, 30 avenue des Sports.
2. **Dimanche 10 mai. "Hauteville-sur-Mer et les dunes d'Annoville"**
Départ à pied du Village vacances. 16 km. En chemin : points de vue, canal de Passevin, Pointe de Montmartin, architecture balnéaire de la station, GR223, massif dunaire d'Annoville, site naturel protégé.
3. **Lundi 11 mai. "Cap sur Granville et son Roc – les Îles Chausey"**
Départ : **Granville** à 23 km du gîte, parking du port de pêche, près de la gare maritime. Traversée AR en bateau Granville ↔ Chausey. À pied 9 km : tour de la grande île et à Granville, circuit "des remparts au Cap Lihou".
4. **Mardi 12 mai. "Le Havre de la Vanlée jusqu'au Bout du Monde"**
Départ : **Briqueville-sur-Mer** à 10 km du gîte, parking "Les Dunes" à l'extrémité de la D375. 18 km à pied. À voir : site protégé du Havre de la Vanlée, Bréhal et ses hameaux, les Tanguières, Coudeville-Plage, station balnéaire de St-Martin de Bréhal, moutons en liberté et bergeries, prés-salés. Panoramas d'exception sur la côte.
5. **Mercredi 13 mai. "Le Mont St-Michel et sa baie – l'îlot de Tombelaine"**
Départ : **Pontorson** à 65 km du gîte, parking du Mont P10 accès par D275. 12 km ; en chemin : le Couesnon, barrage et point de vue, pont-passerelle, Traversée commentée des grèves avec sables mouvants et fleuves (pieds nus et en short), avec un guide agréé, le Mont ↔ Tombelaine (AR : 7 km) puis visite du village médiéval.
6. **Jeudi 14 mai. "La vallée du Lude - les falaises de Carolles-Champeaux"**
Départ : **Carolles** à 31 km du gîte, parking de la Croix Paqueray. D.16 km. À voir : port du Lude, les 3 cabanes Vauban, faune et flore exceptionnelles des falaises classées, GR223 belvédère sur le Mont, la "Vallée des peintres".
7. **Vendredi 15 mai. "Le Havre de la Sienne"**
Départ à pied du Village vacances. D.19 km. À voir : Montmartin-sur-Mer, vue sur les îles Chausey, anciennes carrières de pierre et site d'escalade, Regnéville-sur-Mer et ses hameaux, estuaire de la Sienne, prés-salés, anciens fours à chaux et ruines du château, GR223 littoral.
8. **Samedi 16 mai.** Fin du séjour.
Départ après le petit déjeuner avec le pique-nique.

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

**BULLETIN D'INSCRIPTION - SÉJOUR DE RANDONNÉE 2026
~ ENTRE CÔTE DES HAVRES ET BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL ~**

Nom : Prénom :
Conjoint :
Adresse :

Tél. fixe : Portable :
Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence : - Nom du club d'adhésion :
.....

- ☐ s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Hauteville-sur-Mer (Manche) du samedi 9 mai au samedi 16 mai 2026 au tarif de 495,00 € par personne ;
- ☐ certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site de l'association ou par courrier, du descriptif complet du séjour et des notices d'information :
 - ▶ sur les assurances optionnelles WTW France / Mutuaide Assistance,
 - ▶ sur les conditions d'inscription au séjour et déclare(nt) les accepter ;
- ☐ ne contracte(nt) pas les assurances facultatives proposées par WTW ;
- ☐ contracte(nt) les assurances, ci-joint bulletin(s) de souscription complété(s) ;

Personne à prévenir en cas d'accident :
Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (195,00 € + €*) x = €, correspondant à l'acompte du séjour et au montant des assurances* éventuelles.
Chèque encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 300,00 € x = €, encaissé un mois avant le départ. Paiements à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

- **Covoiturage** : ☐ sans voiture ☐ voiture disponible pour passager(s).

D'après FFrandonnée 21-Annexe 13-Bulletin de souscription séjour MAJ Janv 2024

Bulletin(s) et règlements à retourner avant le 15 décembre 2025 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

**BULLETIN D'INSCRIPTION - SÉJOUR DE RANDONNÉE 2026
~ ENTRE CÔTE DES HAVRES ET BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL ~**

Nom : Prénom :
Conjoint :
Adresse :

Tél. fixe : Portable :
Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence : - Nom du club d'adhésion :
.....

- ☐ s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Hauteville-sur-Mer (Manche) du samedi 9 mai au samedi 16 mai 2026 au tarif de 495,00 € par personne ;
- ☐ certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site de l'association ou par courrier, du descriptif complet du séjour et des notices d'information :
 - ▶ sur les assurances optionnelles WTW France / Mutuaide Assistance,
 - ▶ sur les conditions d'inscription au séjour et déclare(nt) les accepter ;
- ☐ ne contracte(nt) pas les assurances facultatives proposées par WTW ;
- ☐ contracte(nt) les assurances, ci-joint bulletin(s) de souscription complété(s) ;

Personne à prévenir en cas d'accident :
Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (195,00 € + €*) x = € correspondant à l'acompte du séjour et au montant des assurances* éventuelles.
Chèque encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 300,00 € x = €, encaissé un mois avant le départ. Paiements à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

- **Covoiturage** : ☐ sans voiture ☐ voiture disponible pour passager(s).

D'après FFrandonnée 21-Annexe 13-Bulletin de souscription séjour 2023 MAJ Janv 2024

2^{ème} exemplaire à compléter et à conserver
avec, s'il y a lieu, le 2^{ème} exemplaire de souscription des assurances

1. Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurances IRA ou FRA. Sous réserve de places disponibles, ouverture possible à d'autres pratiquants licenciés FFRP ou souscripteurs d'un "Pass(e) Découverte " dont la validité couvre la totalité du séjour.
2. Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées, d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs, muni de l'équipement de base du randonneur.
3. **Des assurances individuelles, facultatives et optionnelles** (annulation / interruption de séjour - bagages), proposées par l'assureur fédéral "Groupama" via WTW France, peuvent être souscrites au moment de l'inscription. Le bulletin de souscription est téléchargeable et les notices d'information sont consultables sur le site de l'association : <https://www.natureetsentiers-evreux.com> (dans le menu "LES SEJOURS", cliquer sur "Séjours 2025" puis sur les liens correspondant aux assurances).
Important : le formulaire de souscription est à compléter, s'il y a lieu, en deux exemplaires (le 2° étant à conserver). Ne pas inscrire de numéro d'inscription au voyage et ne pas souscrire l'option 3 "Assistance Rapatriement – Voyage touristique" (licenciés IRA ou FRA, nous bénéficions déjà de cette garantie).

Assurances Séjours et Voyages - Interlocuteurs de l'assuré	
Pour toute information : WTW France Tél. : 09 72 72 01 19 Courriel : fr.ffrandonnee@wtwco.com	
Pour déclarer ✓ en ligne un sinistre concernant annulation/interruption de séjour ou bagages : https://www.ffrandonnee.fr/adherer/la-licence-federale/licence-que-faire-en-cas-de-sinistre ✓ par courrier : Willis Towers Watson France – Département Sport et Événement – WTW DGPL Fédération, 2 rue de Gourville 45911 Orléans Cedex	Pour la mise en œuvre de la garantie assistance rapatriement : Mutuaide Assistance Appel de France : 01 45 16 84 99 Depuis l'étranger +33 1 45 16 84 99 Contrat n°... 8710.

- 4a. Les inscriptions aux séjours sont ouvertes auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique ou postale :
 - les descriptifs des séjours avec notice d'information et bulletins d'inscription,
 - la proposition d'assurances avec notices d'information et bulletin de souscription.

4b. Une inscription est prise en compte par l'association si le bulletin d'inscription, complété et signé, est accompagné :

- d'un 1^{er} chèque correspondant à l'acompte du séjour et au montant des assurances (si elles sont souscrites), libellé à l'ordre de *Nature et Sentiers*. Il sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- d'un 2^e chèque affecté au solde du séjour, à l'ordre de *Nature et Sentiers*, encaissé 1 à 2 mois avant le départ selon les conditions des prestataires ;
- du formulaire d'assurance(s) individuelle(s) renseigné s'il y a souscription de garantie(s) optionnelle(s) facultative(s).

**Courrier à retourner à : Nature et Sentiers - Comptoir des Loisirs
11 rue de la Harpe 27000 EVREUX**

5. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.
- S'il y a un excédent d'inscriptions, la priorité est donnée aux adhérents supplémentaires, affiliés à Nature et Sentiers :
 - antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
 - participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
 - s'inscrivant à un seul séjour.
 - Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé par les organisateurs (les chèques seront alors restitués aux inscrits).
 - En cas de désistement, restent à la charge du participant :
 - les sommes engagées par le club et non récupérables, notamment le coût de l'immatriculation tourisme et les primes d'assurances facultatives ;
 - des frais variables en fonction de la date d'annulation de l'inscription selon les conditions de l'hébergeur. Ces frais ne seront pas retenus si la place est échangée à partir d'une nouvelle inscription ou réservée avec l'assurance annulation, le motif de l'annulation devant entrer dans les clauses du contrat ;
 - En cas d'interruption de séjour, les sommes retenues par les prestataires pourront être remboursées uniquement par les assurances, si elles ont été souscrites.

D'après FFRandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Janv 2024

Nature et Sentiers. Siège social : Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX.
 Code APE : 9312Z - N° SIRET : 4481176594 00019 Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com
 Association bénéficiaire de l'extension de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la FFRP,
 Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.
 Code APE : 9319Z – N° SIRET : 303 588 164 0005.